HAL open science

NATURE : UNE (GÉO)POLITIQUE URBAINE

Frédéric Bally

To cite this version:

Frédéric Bally. NATURE : UNE (GÉO)POLITIQUE URBAINE. 9ème Festival de Géopolitique Le Pouvoir des Villes, Mar 2017, Grenoble, France. hal-03142161

HAL Id: hal-03142161

https://hal.science/hal-03142161

Submitted on 15 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NATURE : UNE (GÉO)POLITIQUE URBAINE

BALLY FREDERIC, DOCTORANT EN SOCIOLOGIE,

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT-BLANC,

FREDERIC.BALLY@UNIV-SMB.FR

Voir la vidéo de cette conférence

INTRODUCTION

Ce texte vise à se saisir de la nature comme d'un enjeu politique et géopolitique dans un contexte urbain. En effet, la verdure urbaine est aujourd'hui l'objet de nombreuse convoitise et de lutte autant de perceptions que d'appropriation d'espaces. Les citoyens, ressentant un manque de nature en ville, et un besoin d'agir, mettent en œuvre une diversité d'actions que nous mettons ici en avant et qui posent les jalons de potentielles villes du futur.

Le propos s'articulera en trois temps : nous présenterons rapidement le contexte environnemental de notre terrain de recherche, la ville de Lyon, puis nous étudierons trois initiatives citoyennes actives, leur construction et leurs impacts, pour enfin centrer le propos sur le Soft Power environnemental, et la force de la nature pour l'environnement urbain. L'enjeu étant de proposer une lecture géopolitique de la nature en milieu urbain.

I. CONTEXTE LYONNAIS : CONTEXTE GLOBAL ET POLITIQUES LOCALES

1. DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA FORCE D'UNE NOTION

À la suite du rapport Meadows, de la conférence de Stockholm des Nations Unies et du rapport Brundtland, la notion de développement durable émerge et consacre une prise de conscience globale de l'environnement, entérinée par la conférence de Rio en 1992. Une notion forte, mais qui fait l'objet de nombreuses critiques, notamment sur sa prise en compte de la croissance économique (Zaccaï 2002) (Buclet 2011). La charte d'Aalborg en 1994 vient mettre en avant le rôle des villes dans le développement durable, signée notamment par 200 villes européennes (Verhage and Leroy 2015).

Cette intégration du développement durable dans les agendas urbains va contribuer à modifier – lentement – l'organisation et l'aspect des villes. Dans un même temps, les aspirations des individus vivant en ville se tournent vers un désir de nature : une nature domestiquée par l'homme, qui a notamment fait son apparition en ville avec les jardins et parcs urbains du 19ème siècle. Dans le champ psychologique par exemple, on constate de plus en plus les apports de la nature sur le fonctionnement humain (Roszak, 2001), tandis que les champs des sciences dures ou naturelles viennent informer la manière dont cette nature permet de contrer des effets de la pollution et réduire ainsi l'empreinte écologique des villes. On redécouvre également sa beauté, son calme, ses bienfaits et donc la nécessité de la préserver (Bailly, 2012) , voire de la ramener dans les villes, après une « métropolisation subie ».

2. PARTICULARITÉS ET AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE LYONNAIS

La ville de Lyon bénéficie d'une situation particulièrement privilégiée au vu de sa proximité de la nature. Ainsi, les espaces naturels, agricoles, et paysagers occupent près de 45% du territoire de l'agglomération et permettent de conserver des zones de loisirs vertes et de garantir la pérennité d'une agriculture périurbaine. La ville est également traversée par le Rhône et la Saône, qui délimitent son hypercentre et permettent de disposer de trames bleues.

La communauté urbaine de Lyon a été créée le 31 décembre 1966, par décret de l'État. Située à la confluence du Rhône et de la Saône, elle regroupe notamment 59 communes sur le territoire lyonnais, pour 1,3 million d'habitants, soit 80% de la population du Rhône. À seulement 2 heures de Paris en TGV, la Métropole de Lyon a volonté de devenir une vitrine française européenne du développement urbain, avec un marketing territorial particulièrement fort incarné par la marque « Only Lyon » (Dumont 2013). La métropole et les villes se sont engagées dans une gestion durable des espaces verts avec des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires comme l'introduction d'insectes prédateurs, la végétalisation avec des plantes couvre-sols ou encore la récupération des eaux de pluie depuis 2004.

La Métropole propose ainsi 12 000 hectares d'espaces naturels, avec 14 grands parcs, et 200 km de sentiers nature. Le plus emblématique de ces espaces est le parc de la Tête d'Or, qui couvre 105 hectares et abrite notamment un parc zoologique et un jardin botanique. Il fut l'un des premiers à adopter une Charte pour la nature en 2000. Ceux de Gerland, des Hauteurs et des Berges comptent également parmi les plus importants d'un réseau de 1200 points végétalisés. Le développement de la nature en ville est régi par la Charte de l'Arbre, qui résume les visions, principes et axes de recommandations pour une dynamique paysagère commune entre tous les acteurs du territoire. Cette gestion de la nature sur le territoire prend d'autant d'importance que Lyon est plus généralement associée à l'urbain, aux quartiers où se mêlaient historiquement industries et habitations (Saunier 1994).

II. LES INITIATIVES CITOYENNES : HISTOIRE ET NAISSANCES

Face à une démocratie représentative en crise (Rosanvallon 2006), et une perception de risques non pris en compte (Bally 2015) malgré le contexte global et local volontaire en matière d'environnement, les acteurs citoyens mettent en œuvre des actions pour placer la nature au centre de la ville et de la vie. Des initiatives citoyennes environnementales se constituent et se généralisent : nous entendons par initiatives citoyennes des mouvements, partant de la société civile, bottom-up, qui inventent sur le territoire des solutions qui incarnent l'écologie, le développement durable au quotidien. Ces groupements sont le plus souvent associatifs, mais peuvent être également informels. Nous allons voir, en analysant différentes initiatives, les ressorts d'un tel engagement : un besoin de nature en ville, une volonté de réappropriation des espaces, une perception de risques environnementaux et d'une certaine morosité du monde urbain (Augoyard 1979).

1. LES INCROYABLES COMESTIBLES

Les Incroyables Comestibles est un mouvement né à Todmorden, Royaume-Uni, en 2008, sous l'impulsion de trois citoyennes, comme expérience d'autosuffisance alimentaire. L'enjeu est de transformer les espaces publics, à la fois pour donner plus de place à la nature, et pour réintégrer au centre-ville des espaces de production, afin de lutter autant contre la crise économique et réagir face à la crise environnementale. Cette émergence, et ce succès rendent compte de l'importance des préoccupations alimentaires dans certaines villes (Roig 2015) désindustrialisées des pays développés. Si ce mouvement Incredible Edible a atteint aujourd'hui 60 villes de France, peu ont pour l'instant enclenché, comme la ville d'Albi en 2014, un plan de basculement vers une autosuffisance alimentaire.

Les actions du collectif en France et dans le monde passe aussi par d'autres petites touches : s'approprier les délaissés et les interstices urbains afin d'y implanter des parcelles potagères qui restent en libre accès pour les passants (Herman, 2010) par exemple, ou poser des bacs de plantes, de fleurs, ou d'herbes alimentaires : des espaces jardins accessibles à tous pour encourager à la fois les bonnes pratiques alimentaires et le partage.

Potagers urbains des Incroyables Comestibles

Source : Incroyables Comestibles.

Ces différents aménagements peuvent être vus comme des jardins de rue (C. Scribe, 2009) : des jardins hors-sol, qui ont pour rôle d'accompagner et de partager les voies urbaines très prégnantes. Ainsi, l'enjeu n'est plus seulement alimentaire, mais est également de renaturaliser les quartiers, avec des touches de verdure parmi la morosité perçue de l'urbain.

2. GUÉRILLA GARDENING

Au début des années 1970 à New York, une militante développe la bombe à graines, Seed Bomb, véritable symbole d'une volonté de réappropriation de l'espace urbain par des actes de désobéissance civile. L'enjeu était de remplir des boules de Noël de graines de fleurs et plantes, pour les lancer sur les terrains vagues, fermés et

inoccupés, telle une grenade par-dessus une palissade. Arrivé en 2011 à Lyon, ce collectif cherche à amener des touches de nature en ville par ces bombes à graines naturelles, et par des tags végétaux;

Tags végétaux des Guerilla Gardening

Source : Pinterest Guerrilla Gardening

Là encore, ces formes d'aménagements peuvent être vu comme des micros implantations florales (C. Scribe, 2009) qui prennent place ci sur le moindre interstice vert urbain.

3. LES JARDINS PARTAGÉS

Toujours au début des années 1970, la ville de New York, en pleine crise économique, subit à la fois une dépopulation grandissante et le départ de nombreuses entreprises : les terrains vagues sont en augmentation constante et des petits collectifs d'habitants décident d'aller plus loin que les bombes à graines en aménageant ces terrains, en les entretenant, afin d'en faire des jardins accessibles à tous. L'enjeu est autant de retrouver la nature que de lutter contre des espaces ouverts à la criminalité, faisant fuir les habitants et gens de passage. Ce type de jardins communautaires arriveront fin des années 90 en France, sous le nom de jardins partagés.

Sur le territoire lyonnais, on compte une cinquantaine de jardins partagés, qui se configurent ainsi de manière très différente des autres formes de jardinage urbain : ils présentent différents espaces organisés de manière collective. Tout ou presque est fait pour favoriser les interactions et l'expérimentation. On trouve notamment un espace de jardinage qui reste collectif, c'est-à-dire que tout le monde peut y mettre sa graine, en fonction de ses aspirations, mais aussi de ses compétences. On trouve également un espace d'expérimentation, où les jardiniers font planter des fruits, légumes qui ne poussent normalement pas dans la région, ou dont ils n'ont pas la maitrise du processus de production, un espace plus décoratif, avec des fleurs, ou de la nature sauvage et un espace détente et convivialité;

Jardins partagés

Source : Frédéric Bally

Ces jardins offrent la possibilité pour des habitants d'être au contact de la nature, de participer à la vie de leur quartier et d'une communauté. Ces hyper-lieux (Lussault 2017) peuvent aussi être perçus comme moteur d'une citoyenneté, à rebours de celle attendue par les pouvoirs publics, qui remet en cause la société de consommation, les choix politiques en matière d'environnement ou en matière d'aménagement urbain notamment. Ils deviennent des lieux de création, d'échanges, de passage, de transmission, de contestation (Schmelzkopf, 1995), mais aussi des paysages urbains à part entière. Plus globalement, les initiatives citoyennes étudiées ont des effets sur la ville et sur certains quartiers : elles proposent des aménités paysagères dans le cas des jardins, des touches de verdures pour harmoniser l'urbain qui ont des effets positifs sur la régulation de la chaleur notamment (Clergeau 2012). Elles participent ainsi à l'offre de services écosystémiques (Clergeau 2015) du territoire, avec également des formations à destination des plus jeunes, pour une sensibilisation à la nature et à ses cycles, et co-construisent donc le territoire urbain avec la ville (Bally 2016).

III. UN SOFT POWER ENVIRONNEMENTAL ?

1. LE SOFT POWER DES INITIATIVES CITOYENNES

Si la protection de l'environnement est une cause universelle, elle ne fait pas encore consensus chez tous. Nous posons l'hypothèse que la nature et le concept de développement durable produisent un soft Power environnemental : c'est à dire l'imposition de valeurs, leurs généralisations, de manière douce, passive. Ces initiatives citoyennes, rencontrées et étudiées ici, jouent particulièrement de ce soft Power pour se généraliser dans différentes sociétés. Les jardins partagés se sont ainsi propagés, à partir des années 70, dans tout un ensemble de sociétés modernes, sans pourtant qu'il n'existe de véritable modèle, ou de mouvement global. Ce sont des valeurs, de sensibilité à la nature, à la biodiversité, d'une certaine citoyenneté, des idées de réappropriation d'un droit à la ville (Lefebvre 1968) (Schmelzkopf, 2002), de piratage de l'espace et de contestation (Schmelzkopf, 1995). Ces espaces permettent d'incuber des citoyens et de produire, de reproduire ces valeurs (Welsh & MacRae,

1998). Ce type de jardin se retrouve par exemple au Canada, en Angleterre, en Hongrie.

Le mouvement des Incroyables Comestibles s'est lui aussi propagé au niveau mondial, avec pas moins de 700 groupes dans différents pays comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou encore le Japon. Leurs actions symboliques, leur Slogan « Food to share », et leurs différentes apparitions dans les médias leur permettent de séduire de plus en plus de personnes. Guérilla Gardening est également présent dans une trentaine de pays, avec son esthétique de la nature en ville.

Il faut cependant souligner les limites de ces initiatives à une généralisation : elles sont marquées notamment par un fort Turn-Over, une incertitude vis-à-vis de leur avenir[1] et des tensions internes.

2. LA NATURE AU FONDEMENT D'UN NOUVEL ORDRE URBAIN ?

La nature joue déjà un rôle très important dans la mise en avant d'un territoire (Devaux 2015), dans une société où les territoires sont en concurrence extrême pour attirer des touristes, mais aussi des travailleurs. Il faut séduire les futurs habitants potentiels. C'est également le moyen de mettre en avant les acteurs politiques qui ont joué un rôle dans le développement de cette vision de l'urbain : la nature devient ici un enjeu de pouvoir et de Marketing (Rosemberg 2000). Comme le symbolisent très bien les écoquartiers, qui ont permis de faire reconnaître certaines villes comme Malmö, Fribourg en Allemagne, Grenoble également.

Autre exemple, la renaissance de la ville de Détroit, par un certain nombre d'initiatives citoyennes mettant au centre la nature en ville, et notamment les jardins partagés et l'agriculture urbaine. Ici, la nature joue également un rôle dans le pouvoir d'attraction des villes. Enfin, les Incroyables Comestibles ont permis à la ville de Todmorden de devenir un lieu de passage incontournable pour les amateurs de nature en ville, et pour ceux qui désirent reproduire l'expérience localement.

Dans le contexte actuel, où l'on tente de penser et de créer le modèle futur des villes, comme les Smart Cities, les Green Cities ou les Sustainable Cities, notamment en pensant prioritairement au bien-être de la population, la nature va jouer un rôle primordial. Elle a par exemple pleinement fait partie du storytelling de Stockholm, ville qui a construit son image de ville nature, depuis une quinzaine d'années (Mohnike, 2010). De même pour la cité-État de Singapour, qui, de par ses aménagements urbains et la mise en place de technologies pour économiser l'énergie au quotidien, s'impose lentement comme une ville verte[2].

CONCLUSION

La nature se trouve aujourd'hui au cœur des enjeux du futur, pour rendre les villes à la fois belles, attractives, dynamiques, viables et pour favoriser le bien-être de ses habitants. Elle est devenue un véritable enjeu de lutte géopolitique, à la fois au niveau mondial, avec une lutte pour les ressources naturelles, et à la fois dans le milieu urbain avec des visions citoyennes, et politiques qui se confrontent, parfois se rejoignent, pour construire les villes de demain.

[1] Les jardins partagés ne savent souvent pas si leur convention d'occupation, valable une année, sera renouvelé ou si le terrain va être utilisé par la ville pour autre chose.
[2] « 3 Ways Singapore models Green city
living » : http://mashable.com/2016/03/07/singapore-urban-sustainability/#GmB6JsKiguqj

Bibliographie

AUGOYARD, Jean-François, *Pas à pas*. Paris: Seuil, 1979, 185 p.

BALLY, Frederic, "Appropriation de L'espace Urbain Par Les Acteurs Citoyens : Le Capital Environnemental Au Prisme Des Valeurs Citoyennes." Limoges, Conférence au colloque Capital environnemental : représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales, 2015, 15p.

BALLY, Frederic. 2016. "Quels Impacts Perceptibles Pour Les Services Écosystémiques Coproduits Sur Le Territoire de Lyon ?" Colloque international presented at the Services écosystémiques : apports et pertinence dans les milieux urbains, Tours.

BUCLET, Nicolas, *Le territoire, entre liberté et durabilité*. 1 vols. Paris, France, Suisse: Presses universitaires de France, 2011, 213 p.

CLERGEAU, Philippe, "Services écologiques et Trame Verte Urbaine." *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, no. Hors-série 12, May 2012. https://vertigo.revues.org/11834.

CLERGEAU, Philippe, "La biodiversité au coeur de la cité." *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, no. 40, December 2015, p. 13–13.

DEVAUX, Camille, *L'habitat participatif: de l'initiative habitante à l'action publique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015, 396 p.

DUMONT, Gérard.-François, "Lyon : la revanche d'une métropole ?" *Population & Avenir*, no. 712, april 2013, p. 3–3.

LEFEBVRE, Henri, *Le Droit à la ville*. Paris, France: Éditions Anthropos, 1968, 164 p.

LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux - Les nouvelles géographies de la mondialisation*. Paris: Le Seuil, 2017, 320 p.

MOHNIKE Thomas, Raconter la ville dans la nature suédoise. Une forme narrative paradoxale dans les récits identitaires actuels en Suède. In Hajek I., Hamman P., Lévy J.-P. (dir.), De la ville durable à la nature en ville, Presses Universitaires du Septentrion, 2015, p. 193-209.

ROIG, Jonathan, "Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre." *Pour*, no. 224, april 2015, p. 111–117.

ROSANVALLON, Pierre, *La Contre-Démocratie: La Politique À L'âge de La Défiance*. Les Livres Du Nouveau Monde. Paris: Seuil, 2006, 345 p.

ROSEMBERG, Muriel, "Le marketing urbain en question production d'espace et de discours dans quatre projets de villes." Paris: Anthropos, 2000, 188 p.

SAUNIER, Pierre.-Yves, “Représentations sociales de l’espace et histoire urbaine : les quartiers d’une grande ville française, Lyon au XIXe siècle.” *Histoire Sociale/Social History* vol XXIX, n°57, july 1994 p.23-52.

SCHMELZKOPF Karen, « Incommensurability, land use, and the right to space: Community

gardens in New York City », Urban Geography, vol. 23, no 4, 2002, p. 323–343.

SCHMELZKOPF, Karen, « Urban community gardens as contested space », Geographical review, vol. 85, no 3, 1995, p. 364-381.

SCRIBE, Coralie, « Le jardin partagé, une nouvelle composante du territoire », La Jardinière Partageuse, 2009. En ligne : http://jardinierepartageuse.fr/pdf/le_jp_nouvelle_composante_site_light.pdf

VERHAGE, Roelof, and LEROY, Marie, “Développement urbain durable : Comment apprendre des expériences d’écoquartiers ?.” *Géocarrefour* 89 (4), 2015, p. 235–245.

Welsh, Jennifer, and MacRae, Rod, « Food Citizenship and Community Food Security Toronto, Canada », Canadian Journal of Development Studies, Vol. 19, no 4, 1998, p. 237-255.

ZACCAI, Edwin. 2002. *Le développement durable: dynamique et constitution d’un projet*. 1 vols. Bruxelles, Belgique, 2002, 358p.